DÉPARTEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE
Arrondissement de Nantes
- - - - - - - -

13, rue des Ajoncs
44190 CLISSON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉCISIONS

Année 2023

Décision du 13 mars 2023

03.2023-05	**PATRIMOINE** **OBJET : Dépôt d'une autorisation de travaux concernant la modification de destination administrative de la salle Aquatrium située esplanade Klettgau 44190 Clisson**

VU l'article L. 5211-10 du Code général des collectivités territoriales,

VU le Code de l'urbanisme, notamment les articles R.421-9 et R.423-1,

VU la délibération n°22.02.2022-17 du Conseil communautaire en date du 22 février 2022 portant délégation d'attributions du Conseil communautaire au Président,

Considérant le projet de déclaration de la salle Aquatrium, située Esplanade de Klettgau à Clisson, comme ERP (Etablissement recevant du public) et non plus uniquement salle de réunion rattachée à Aqua'Val Sèvre,

Considérant l'obligation de déposer une autorisation de travaux pour modifier la destination administrative de cette salle,

Le Président de la Communauté d'agglomération Clisson Sèvre et Maine Agglo,

D É C I D E

ARTICLE 1 : de déposer une autorisation de travaux concernant le projet de déclaration de la salle Aquatrium comme ERP, sur un terrain situé Esplanade de Klettgau à Clisson et cadastré AB n°216.

DIT qu'il sera rendu compte de la présente décision au Conseil Communautaire lors de la prochaine séance.

DIT que la présente décision sera adressée à Monsieur le Préfet de Loire-Atlantique.

DIT que la présente décision sera adressée à Madame la Trésorière Communautaire.

« Pour extrait conforme au registre »

Le Président,
Jean-Guy Cornu

AR-Préfecture de Nantes
044-200067635-20230315-4-AU

Acte certifié éxécutoire
Réception par le Préfet : 15-03-2023
Publication le : 15-03-2023

Publication sur le site internet le : 16/03/2023